

Le pouvoir vaudois veut à la fois moins d'impôts et plus de solidarité

AMBITIEUX

Le plan quinquennal du Conseil d'Etat dessine une société compétitive soucieuse de tous ses membres. «C'est possible», jurent les chiffres qui l'accompagnent.

LAURENT BUSSLINGER

Après l'assainissement, le redéploiement. Ainsi se résume le programme de législation 2007-2012 dévoilé hier par le Conseil d'Etat. Finances redressées, le gouvernement entend poursuivre la réforme du secteur public. Surtout, il veut consolider les atouts de sa croissance, et accompagner une démographie qui va lui amener 100 000 habitants de plus d'ici à 2020 (+ 15%).

Constitutionnellement obligatoire, ce plan quinquennal se veut «équilibré et cohérent». Le

document a été construit avec la grande préoccupation d'être une œuvre collective. «Chacun doit pouvoir s'y retrouver», a résumé le libéral Philippe Leuba. Personne ne concède de renoncement douloureux, et pratiquement tout suppose des collaborations entre élus. «Le gouvernement ne travaille plus par département», a relevé le président, Pascal Broulis.

Cohésion sociale

Dans le même souci d'écuménisme, les magistrats se refusent à toute hiérarchisation. «C'est de la gestion du réel, pas un programme électoral qui se résume en 12 secondes», a lâché le socialiste Pierre-Yves Maillard. La tendance est néanmoins à la concision: 28 mesures contre les 60 énumérées voici cinq ans.

Cinq mesures phares ont été mises en évidence. Soit l'insertion des jeunes par la formation professionnelle, la modernisa-

tion et l'agrandissement du réseau des EMS, la mise en œuvre du plan directeur cantonal (en particulier ses infrastructures de transport), la réforme de la fiscalité des entreprises et des familles, et celle de la chaîne pénale et des polices. Elles illustrent les «engagements du Conseil d'Etat» pour la cohésion sociale, l'attractivité du canton, la sécurité.

L'écologie aussi

Au chapitre des nouveautés, le programme prévoit les allocations familiales pour indépendants, et un revenu unifié pour l'ensemble des prestations sociales. Il revient sur l'application rapide des sanctions en cas de délits. Le Musée des beaux-arts, la reconstruction de la salle du Grand Conseil et la réalisation de l'Hôpital unique de l'Est vaudois sont mentionnés.

Le programme comprend aussi un volet écologique, avec

» Le programme de législation et sa dotation financière

En millions de francs	Planification financière			
	2009	2010	2011	2012
Résultats primaires*	+273	+282	+323	+369
Effets du programme de législation				
Politique familiale et cohésion sociale	34	60	65	75
Formation et culture	11	11	23	25
Infrastructure, mobilité, environnement et développement durable	8	9	20	20
Institutions, justice, sécurité et administration	19	46	49	57
Economie, emploi et fiscalité	113	135	136	136
Santé	6	12	15	25
Démographie	12	20	30	45
Amortissements et intérêts	7	14	21	30
Total	-210	-307	-359	-413
Résultats intermédiaires	63	-25	-36	-44
Financement complémentaire résultant des simplifications administratives et de la cyberadministration	10	35	70	70
Résultat final planifié	73	10	34	26

* Résultats primaires: différence entre les revenus et les charges estimées.

InfograPhil Source: canton de Vaud

24 Heures, 15.11.07

l'«Agenda 21 du développement durable». Les transports individuels devraient tomber à 50% du total des déplacements (75% aujourd'hui) d'ici à 2050, et les émissions de CO₂ baisser de 3,5 à 1,5 million de tonnes par an. «De manière générale, il s'agit de faire converger les politiques publiques vers la société à 2000 watts», note le Conseil d'Etat.

Investissements en hausse

Tablant sur une croissance des revenus de 1,8% l'an (1,4% pour les charges), son plan financier alloue entre 200 et 400 millions de francs par an au programme. L'allègement de la fiscalité s'y taille la part du lion (entre 100 et 120 millions par an). Les investissements devraient passer de 200 à 300 millions de francs par an.

Ces visions d'avenir sont désormais entre les mains du Grand Conseil, qui doit «en prendre acte» dans les deux mois. ■